

## ACADÉMIE DE BESANÇON

Séance du 16 novembre 2005

# Charles De Gaulle et la République

par

**Alain Plantey**  
*Membre de l'Institut*

Ce sujet semble aller de soi mais ce n'est pas exact. En réalité, la République n'aime guère les généraux et à priori, le nom de Gaulle n'avait pas d'allure démagogique.

Affecté à Paris, le colonel Charles de Gaulle a bien connu le personnel politique de la III<sup>ème</sup> République, pour lequel il n'avait guère d'estime. En 1940, Paul Reynaud l'élève au grade de général de brigade à titre temporaire et l'appelle dans son gouvernement, lequel disparaît peu de jours après, Pétain étant appelé au pouvoir.

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle entre de plain pied dans l'histoire de France. Il s'exprime à Londres en sa qualité de chef militaire et attend que les hommes politiques le rejoignent pour continuer la lutte contre l'Allemagne hitlérienne. Son oeuvre commence de façon prudente. Il n'évoque pas la République qui d'ailleurs ne fait pas question à ses yeux, mais le régime de Vichy va la renier

A Londres, il reçoit le soutien de René Cassin qui l'a aidé à négocier avec les Britanniques le statut de la France Libre, pour éviter qu'elle ne devienne une légion étrangère. Alors se réalise un véritable binôme, Churchill - De Gaulle, car sans Churchill, peut-être l'Angleterre aurait-elle conclu un armistice avec Hitler ?

Ultérieurement, la France Libre s'établit à Brazzaville, puis à Alger. Son siège est sur un sol français, enfin. Le Général ne constituera « le Gouvernement provisoire de la République » que quelques jours avant le débarquement, en 1944. Dans son programme, figure le « rétablissement de la légalité républicaine », ce dont une ordonnance, qu'il a signée, chargera les Commissaires de la République. Charles de Gaulle veut être légitime, ainsi que la France Libre, aussi bien auprès de Roosevelt que de Staline. Il veut empêcher les Américains de considérer la France comme un territoire occupé. La République française est maintenue mais il n'y a pas lieu de la proclamer comme on le lui a demandé en 1944.

Charles de Gaulle, a été le premier chef de gouvernement de la IV<sup>ème</sup> République comme il en a été le dernier en 1958. C'est lui qui a rendu la parole au peuple par le référendum d'avril 1945. S'il quitte le pouvoir en 1946, c'est pour ne pas retomber dans le jeu de massacre et de désordre politique. S'il accepte de revenir au pouvoir en 1958, c'est que la République est grandement menacée.

La loi d'habilitation de juin 1958 annonce les projets constitutionnels du Général de Gaulle en fixant les principes. Michel Debré, nommé Garde des Sceaux et chargé de la préparation de

la Constitution était favorable à un parlementarisme modéré. Dans cet esprit, il a préparé les institutions. . Le Général de Gaulle n'est ni un juriste, ni un financier mais il a une plume remarquable. Il a rédigé lui-même certains éléments du projet de constitution. Le 4 septembre 1958, place de la République à Paris, il la présente aux Français.

Contrairement aux positions prises par la plupart des partis politiques, les Français approuvent, à une majorité écrasante, la Constitution de la V<sup>ème</sup> République. Georges Pompidou, directeur du cabinet du Général, n'y croyait pas.

En trois mois, après le référendum, toutes les lois organiques sont préparées, sur les assemblées parlementaires, sur la magistrature, sur la Communauté, sur le budget et soumises au Général qui les approuve.

Le 9 janvier 1959, à l'Elysée, le Président Coty déclare : « Voici que le premier des Français devient le premier en France ». Charles de Gaulle est Président de la V<sup>ème</sup> République, qu'il a lui-même intitulé. En 1962, il propose l'élection du Président de la République au suffrage universel, ce qui ne pouvait pas se faire avant les indépendances de l'Algérie et des territoires d'Afrique, alors que l'on ne savait pas ce que serait l'avenir de l'outre-mer.

La période qui s'étend à partir de juin 1958 jusqu'en 1969 est une période de défis constants pour la République et donc pour le Général de Gaulle : défi de l'Algérie, défi du Marché Commun, défi du nouveau franc et du dollars, défi de la crise de Berlin, défi de l'URSS et de la Chine.

Grand travailleur, d'une activité prodigieuse, Charles de Gaulle préparait l'avenir : quelle République a-t-il voulu ? Certainement pas celle de la « chienlit et des déficits accumulés ». Pour lui, la République doit être forte, consciente, cohérente, organisée, dirigée. Il assume donc l'héritage d'une très grande tradition française, celle de l'Etat. Charles de Gaulle, Président du Conseil puis Président de la République, respectait les assemblées, les corps établis, les préfets, les maires. Il tenait, avant qu'un ambassadeur parte en poste ou qu'un préfet regagne son département, à les recevoir et à leur préciser des instructions. Il en est de même pour les grands chefs d'établissements publics. A partir de 1961, le Président de la République reçoit la plupart des chefs d'Etats étrangers, fait de Paris une des grandes capitales diplomatiques de l'époque. C'est d'ailleurs à Paris que s'est tenu la Conférence des Quatre en 1960 où fut évoquée l'affaire de l'avion américain espion U2. Il prit la défense des Occidentaux, du Président Eisenhower, resté silencieux, et a remis Khrouchtchev à sa place en quelques mots. La République française était dans le camp des pays libres, des démocraties, de Gaulle l'avait bien marqué.

Charles de Gaulle avait une foi profonde en son pays et en la République, lui a été d'un dévouement total. Michel Debré, juriste pointilleux, et de Gaulle ont divergé sur le sens et l'application de certains articles de la Constitution mais le Général a toujours imposé sa volonté, qu'il se soit agi du référendum constitutionnel, des séances ou de la dissolution de l'Assemblée Nationale. Michel Debré était un systématique, George Pompidou un pragmatique. Pour lui, les problèmes constitutionnels n'avaient pas d'intérêt. Il en fut de même de Maurice Couve de Murville. Le Général décidait et prenait les grandes responsabilités.

Charles de Gaulle tenait une sorte d'héritage des rois de France. Il n'était pas éloigné du peuple et n'avait pas peur du public. Pour lui, la République était la chose de tout le peuple et dont il était chargé de façon suprême. Il le faisait dans une discipline de tous les jours qu'il s'imposait aussi à lui-même : il est arrivé qu'il change de vêtements plusieurs fois dans la

même journée ; certains matins, il recevait un ambassadeur en redingote et le soir donnait une réception en tenue militaire. Le protocole existait pour lui, comme un symbole de la République. Il a porté haut le drapeau de la France outre mer et à l'étranger.

Grand souverain républicain, le Général ne se comportait pas en monarque car il écoutait les autres et ne pratiquait pas l'excès de pouvoir. Mais quand il prenait une décision importante, il en informait le pays. Les conférences de presse qu'il donnait étaient suivies dans le monde entier car on savait qu'elles avaient une grande signification. Il a porté la République très haut, presque trop haut. Son amour-propre était très français.

Le concept de Charles de Gaulle le portait donc aussi à définir la place de la France dans le monde et particulièrement en Europe. Par ses voyages officiels, il a représenté la France dans le monde entier, dans les Amériques, en Asie, en Afrique, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Russie, partout. Il a voulu que la France, que la République soit forte vis-à-vis des puissances étrangères, ce qui explique d'ailleurs son attitude en ce qui concerne la question de l'alliance atlantique : alliance oui, subordination non. Je dirais, que sur le plan diplomatique, il avait conçu une stratégie, car son regard voyait au-delà de l'horizon. Avec lui, la République a été fidèle à une tradition qui date des rois de France, en Europe et dans le monde.

Quel était son concept de l'Europe ? Il n'était pas hostile au Marché Commun, bien au contraire, puisque c'est lui qui avait préparé la République à y entrer, en réformant par exemple les finances publiques et en créant le nouveau franc (quand le Général est revenu au pouvoir, on ne savait pas comment appliquer le Traité de Rome qui n'avait qu'un an d'âge). Il disait « Slaves, Germains, Gaulois et Latins doivent s'entendre, en gardant leurs responsabilités ». Ainsi pour lui, l'Europe était celle des patries et parmi celles-ci, il y avait la sienne, la République française.

Oui, la République était belle sous Charles de Gaulle !